

Pas de baignade à la plage Jacques-Cartier, malgré la bonne qualité de l'eau

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
Le Soleil



La sueur qui a perlé sur le front des élus de Québec durant l'été plutôt caniculaire n'a pas stimulé leur envie de se rafraîchir dans le fleuve, semble-t-il. Pas question d'autoriser la baignade sur de nouveaux sites... même si la qualité de l'eau est souvent bonne, notamment à la plage Jacques-Cartier.

«Actuellement, la baignade n'est pas envisagée à la plage Jacques-Cartier», tranche une conseillère en communication de la mairie, Léticia Dufresne. Histoire de dissiper définitivement les rêveries des promeneurs estivaux bouillonnants qui regardent l'eau avec envie : «Aucun projet concret n'a été présenté concernant la baignade à la plage Jacques-Cartier. Ainsi, nous ne pouvons donc nous prononcer sur un quelconque horizon de temps.»

Surprenant puisque la Ville vient d'octroyer un contrat de gré à gré à un chercheur de l'Université Laval pour, justement, bâtir une méthode de prévision de la qualité de l'eau à la plage Jacques-Cartier. Ceci permettrait d'accepter la baignade certains jours, et de l'interdire lorsqu'il y a un risque pour la santé. Exactement comme ça se fait à la baie de Beauport depuis trois étés. M^{me}Dufresne insiste cependant : même avec «le modèle prévisionnel», la Ville n'a pas l'intention de légaliser les bains à la plage de l'ouest de Québec.

«Ça ne va pas vite»

La directrice générale de la Zone d'intervention prioritaire (ZIP) de Québec-Chaudière-Appalaches, Hamida Hassen-Bey, s'étonne de la position adoptée par la Ville. Voilà plus de 20 ans qu'elle demande l'accès au fleuve. «Ça ne va pas vite», observe-t-elle, néanmoins optimiste. «Ça n'avance pas vite, mais ça progresse.»

«On a eu un été très chaud. Je suis sûr qu'il y a beaucoup de gens qui auraient aimé se baigner.» Son souhait : «Que le retour de la baignade soit généralisé.»

«Il n'y a pas juste la plage de la baie de Beauport à ouvrir à la baignade. Il faut aussi ouvrir d'autres plages.»

En tête de liste, la plage Jacques-Cartier. Des analyses effectuées par le ministère de l'Environnement durant plusieurs années ont révélé que la qualité de l'eau y est le plus

souvent tout à fait acceptable.

Des décennies de tergiversations

Déjà en 1993, *Le Soleil* abordait la possibilité de se baigner à la baie de Beauport et à la plage Jacques-Cartier. Les usines d'épuration inaugurée l'année précédente avaient amélioré la qualité de l'eau. Le président de la Communauté métropolitaine, Michel Rivard, ne voulait toutefois pas avoir à gérer au jour le jour l'autorisation de faire trempette ou non, selon le taux quotidien de coliformes fécaux.

Puis l'eau a coulé sous les ponts sans qu'un politique se mouille. En 2006, la mairesse de Québec Andrée Boucher voulait cependant agir. Son souhait : autoriser la baignade à la plage Jacques-Cartier dès l'été de cette année-là.

Fin juin, *Le Soleil* titrait même : «La baignade d'ici peu à la plage Jacques-Cartier». Le bâtiment de services du parc riverain a été prévu pour accueillir des baigneurs», rappelait M^{me} Boucher dans l'article. «Il y a des douches, des espaces pour se changer.»

Quelques jours plus tard, la Ville affirmait se préparer à donner son feu vert. La municipalité voulait cependant faire des tests supplémentaires afin d'évaluer la qualité de l'eau...

Finalement, même «La Mairesse» n'aura pas réussi.

Dix ans plus tard, votre quotidien préféré citait un rapport d'expertise de la Communauté métropolitaine de Québec qui soulignait qu'il n'y avait toujours pas de lieux où nager dans le fleuve autour de la capitale. Les auteurs ajoutaient que la pression était forte pour légaliser les saucettes fluviales. C'était en 2016, 24 ans après l'entrée en fonction des usines d'épuration des eaux usées. Des sites potentiels étaient identifiés dans le document : le parc de la Plage-Jacques-Cartier, la baie de Beauport, l'anse au Foulon et la plage Gagnon, accessible par le sentier des Grèves. À Lévis, il était question du parc de la Marina-de-la-Chaudière et de l'anse Tibbits.

À la même époque, en 2016, les premiers amateurs ont pu mettre les pieds dans l'eau à la baie de Beauport. Une première en 50 ans. La Ville avait toutefois souligné qu'elle n'était pas pressée d'étendre l'expérience à d'autres plages. «Ce n'est pas la priorité», tranchait un porte-parole de la municipalité.